



**Certificat d'examen de type
n° F-03-H-015 du 06 février 2003**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/72/C011852-D4-2

**Analyseur de gaz d'échappement des moteurs MULLER BEM type 8701-G
(Classe I)**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 22 novembre 1996 relatif à la construction et au contrôle des analyseurs de gaz d'échappement des moteurs.

FABRICANT :

TECNOMOTOR ITALIANA Srl, via A.B. Nobel 19/A, 43100 PARME - Italie

DEMANDEUR :

MULLER BEM – Le Jardin d'Entreprises, 1, rue Gustave Eiffel, 28070 CHARTRES cedex

OBJET :

Le présent certificat complète les décisions n° 99.00.851.003.1 du 4 juin 1999, n° 00.00.851.002.1 du 26 janvier 2000 et n° 00.00.851.005.1 du 26 octobre 2000 relatives à l'analyseur de gaz MULLER BEM modèle 8701-G.

CARACTERISTIQUES :

L'analyseur de gaz d'échappement des moteurs MULLER BEM type 8701-G faisant l'objet du présent certificat diffère du modèle approuvé par les décisions précitées par sa version logicielle référencée Ve 1.08.

Les autres caractéristiques restent inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les instruments concernés par le présent certificat doivent porter le numéro et la date prévus par la décision n° 99.00.851.003.1 précitée.

DISPOSITIONS PARTICULIERES :

Les instruments en service peuvent être mis en conformité avec les dispositions du présent certificat. La description de l'intervention dans le carnet métrologique doit alors être mentionnée sous le libellé suivant : « mise en conformité avec les dispositions du certificat n° F-03-H-015 ».

Cette mise en conformité ne nécessite pas que les instruments subissent les épreuves de la vérification primitive.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

Elles sont identiques à celles fixées par la décision n° 99.00.851.003.1 précitée.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/C011852-D4-2, chez le fabricant et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 4 juin 2009.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification